



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Centres d'information et d'orientation

Question écrite n° 13669

#### Texte de la question

M François Hollande appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, sur la situation des conseillers d'orientation. Ces enseignants ont pour mission d'organiser l'information et l'orientation des élèves, de les guider vers l'enseignement le plus conforme à leurs aptitudes et de contribuer à l'épanouissement de leur personnalité. Or à la rentrée prochaine, et notamment au sein de l'académie de Limoges, quatre-vingts postes de conseillers d'orientation seront vacants. De plus, si l'on considère le flux de sortie des instituts de formation, en juillet 1990, ce sont seulement soixante conseillers d'orientation stagiaires qui pourront enseigner. Devant une telle situation qui entraînera non seulement des difficultés de fonctionnement, mais aussi la demobilisation des enseignants et des pénalités à l'égard des élèves, il lui demande quel avenir il réserve à ce corps d'enseignants et plus généralement à l'information et à l'orientation des élèves.

#### Texte de la réponse

Reponse. - A la rentrée 1988, les effectifs d'élèves du second degré public s'élevaient en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer à 4 514 000 élèves. Le nombre des emplois de directeur et de conseiller d'orientation attribués aux centres d'information et d'orientation était de 4 207, ce qui correspondait à 1 073 élèves par emploi. Pour faire face aux besoins et maintenir la qualité du service, les mesures budgétaires proposées au Parlement pour l'exercice 1990 prévoient la création de 100 emplois d'élèves conseillers au lieu de 60 les années précédentes. Il est prévu également l'ouverture du CAFCO II, concours d'accès au certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller d'orientation accessible directement aux titulaires d'une licence, ce qui n'avait pas été le cas depuis 1983. Cette mesure sera de nature à permettre une résorption de l'auxiliaariat.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Hollande François](#)

**Circonscription :** - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 13669

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** éducation nationale, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** éducation nationale, jeunesse et sports

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 mai 1989, page 2391